

# RAPACES DIURNES



AIGLE BOTTÉ / PHOTO MICHELE MENDI

# L'aigle botté en Bourgogne du sud

*L'aigle botté, rare mais surtout très mal connu en France, était encore noté en Champagne-Ardenne dans les années 1980. Il semble aujourd'hui que le Centre et la Bourgogne constituent sa limite septentrionale en France. Christian Gentilin nous dévoile la situation de l'espèce en Saône-et-Loire, où elle fait l'objet d'un suivi spécifique.*

## Un habitat vallonné et bocager

La Saône-et-Loire présente un relief majoritairement (à 77 %) de type collinaire atteignant fréquemment 400/500 m en partie centrale, 600/902 m au nord (Morvan) et 600/800 m au sud (Beaujolais). Les secteurs très accidentés se retrouvent sur 25 % de ces zones. A l'est, la Bresse présente une vaste plaine cultivée, bocagère et partiellement boisée.

Réputé pour être un forestier, l'aigle botté semble trouver ici des milieux très favorables. Pourtant, avec 21,7 % de taux de boisement ce département apparaît comme peu boisé (moyenne nationale : 27,1 %). Les feuillus sont dominants à 77,5 %. La forêt, très morcelée (privée à 75 %, communale à 17 % et domaniale pour 8 %) est plus présente sur les reliefs et très inégalement répartie sur l'ensemble du territoire. Le bocage présent sur 89 % du territoire (dont 70 % de bocage dense) se retrouve souvent dans les parties basses des zones collinaires et sur une partie de la Bresse.

L'aigle botté trouve donc ici bien des zones de prédilection en occupant presque exclusivement les pentes boisées dominant le plus souvent de vastes bocages, avec présence fréquente de bosquets ou bois de petite taille. Ces secteurs boisés sont généralement exploités en taillis sous futaie, excepté pour les plantations de Douglas et de certains secteurs de forêt domaniale entretenus en futaie pure. Quelques couples sont néanmoins établis en forêt de plaine.

La présence d'habitations, de villages ou de villes à proximité du secteur de nidification, et donc visibles de l'aire, n'est pas exceptionnelle. Deux couples se reproduisent ainsi sur les pentes surplombant la ville d'Autun.

L'aire est essentiellement construite sur les essences les plus communes ici : hêtre et chêne, plus rarement sur Douglas et sapin pectiné et exceptionnellement sur pin sylvestre, essence peu fréquente ici. La hauteur des aires varie de 8 à 22,5 mètres. Tout aussi exceptionnelle est la reproduction dans l'urgence, suite à dérangement par exemple, dans un vieux nid de buse variable sur bouleau blanc ou aulne glutineux. Les arbres occupés ne sont pas toujours les plus "beaux" et sont parfois bien modestes avec un diamètre ne dépassant pas les 0,40 mètre.

## Phénologie saisonnière

Les premiers arrivants sont observés à partir du 20 mars et sont très discrets. Peu après leur arrivée, le rechargement de l'aire commence : les 8 avril 2000 et 9 avril 1999, le mâle vient à l'aire avec une proie, se couche dans la cuvette et appelle longuement la femelle tout en déplaçant quelques petites branches. Ce 9 avril 1999, l'aire est légèrement rechargée en branchages secs et en rameaux verts de Douglas. Des vols de parade sont notés dès le 10 avril (1998 et 1999) : vol en feston, évolution en tandem et poursuites énergiques sur zones de nidification. Des vols avec retournement complet, produits par le mâle, sont observés en limite de territoire, en présence du mâle d'un couple voisin (défense territoriale). Des



PHOTO C. GENTILIN

*Site typique favorable à l'aigle botté, à proximité d'un village du sud Morvan.*

accouplements sont observés à proximité de l'aire les 24 avril 1998 et 15 mai 1999. Les pontes les plus précoces sont constatées les 8 mai 2004, 9 mai 1999 et 10 mai 1998 et l'éclosion la plus précoce est constatée le 20 juin (2003). L'envol a lieu début août : des jeunes sont visibles au dessus de l'aire le 12 août 2000.

## Des recherches fructueuses

En 1992, la méconnaissance de cet aigle nous faisait, à l'AOMSL (Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire), estimer sa population à 3 à 6 couples seulement. La découverte d'une aire en 1993 m'a incité, dans un premier temps, à bien connaître cet oiseau et donc à étudier, à partir de ce couple,



son cycle de reproduction, son comportement, son domaine vital... Cela sur deux ans. Ensuite la recherche de l'espèce fut engagée et s'avéra rapidement fructueuse. Peu après, je fus rejoint dans cette quête par Loïc Gasser et quelques ornithologues de l'AOMSL qui se motivèrent pour l'occasion. Le travail fut long. Néanmoins, il semble que 51 couples occupent la Saône-et-Loire, 37 couples certains (aires découvertes ou juvéniles observés) et 14 couples probables (critères Atlas). Les secteurs de reproduction se répartissent sur l'intégralité de la zone collinaire soit environ les 4/5 du département. Il n'est pas présent en Bresse, mais parfois observé. Il a été noté sur 152 communes pour un total approchant les 700 observations.

Les individus de forme sombre représentent approximativement 53 % de la population tandis que 80 à 82 % des couples sont mixtes, mais ces deux rapports sont variables selon les années.

### Une productivité faible

Le taux de production est faible, avec en moyenne un seul jeune à l'envol pour 80 % des couples ayant réussi la reproduction. A

diverses reprises deux poussins sont observés peu après l'éclosion des œufs, mais rapidement (dans les 15 jours) l'un d'eux disparaît.

### Un ornithophage

Les proies les plus fréquemment capturées sont la corneille noire, le geai des chênes, le pigeon ramier et les grives musicienne et draine. Ensuite, sont notés de nombreuses espèces dont le corbeau freux, la pie bavarde, le faucon crécerelle, l'étourneau sansonnet, le grosbec casse-noyaux et quantité de petits passereaux. Quelques petits mammifères (rongeurs indéterminés) sont observés, le lézard vert est couramment capturé et un gros coléoptère forestier, le *Timarcha Ténébricosa* est parfois consommé.

### Un habitat sous menaces

Mis à part les coupes à blanc, il existe en forêt domaniale un gros problème avec les exploitants qui ne respectent pas les mesures de protection mises en place par l'ONF. En 2008, malgré un périmètre de protection (visuel) installé par l'ONF et une interdiction de travaux du 15 mars au 31 juillet, j'ai

constaté le vendredi 25 avril la présence d'une équipe de bûcherons en pleine action d'abattage à proximité immédiate de l'aire. Contacté, l'ONF arrête la coupe le lundi 28 avril mais trop tard, l'aire est abandonnée ! En 2010, le 26 avril, ce même couple réoccupe la même aire. Une visite le 25 juillet me permet de constater l'échec de la reproduction. Bien plus tard, j'apprends que des coupes de taillis ont été effectuées début juillet à proximité de l'aire... Pourtant en 2008 et 2009, les contacts avec l'ONF étaient excellents et prometteurs. Il était prévu en septembre 2009 d'établir une convention de protection entre l'ONF et l'AOMSL. Or, ce projet n'a pas vu le jour (cette réunion ne s'étant pas tenue) et malgré de nombreuses relances, aucun autre contact n'a pu être établi. Cette convention n'est visiblement plus à l'ordre du jour, elle aurait cependant probablement permis d'éviter ces deux échecs !

### Et ailleurs en Bourgogne ?

Les recherches effectuées pour l'ouvrage "*Les Rapaces de Bourgogne*" (Luc Strenna, coordinateur. 2000) permirent de localiser en Côte-d'Or une nidification certaine et six probables. Depuis, malgré des contacts assez fréquents un peu partout, aucune présomption de reproduction n'a été enregistrée (L. Strenna & J. Abel). Ce département au taux de boisement important (36 %) semble pourtant bien prometteur. Dans la Nièvre (J.C. Laleure), avant 2000, deux nidifications découvertes, un couple probable et quelques contacts sont notés. Depuis, par manque de recherches spécifiques, l'état des connaissances n'a pas évolué. Seules quelques observations éparses sont consignées. Le taux de boisement y est élevé (33 %). Dans l'Yonne (F. Bouzendorf), toujours dans le cadre de cette enquête régionale, un couple probable et quelques contacts sont notés jusqu'en 2000. Depuis, les quelques observations ponctuelles sans indices de reproduction, et le manque de recherches spécifiques ne permettent pas de connaître l'évolution de la population. Le taux de boisement y est relativement élevé avec 31 %.

Coincé entre deux belles populations connues, le Loiret (forêt d'Orléans) au nord ouest et la Saône-et-Loire au sud, ces trois départements bourguignons assurent la continuité de celles-ci, mais il serait particulièrement intéressant d'en connaître son niveau. Ce d'autant plus que ces régions, dans une grande partie de leurs superficies, semblent receler des milieux très favorables à cette espèce.

Christian Gentilin